

Etterbeek, le 15 mai 2023

Concerne : organisation d'un événement de musique électronique au Cinquantenaire (03/06)

Chère habitante, cher habitant,

En concertation avec nos homologues de la ville de Bruxelles et de Bruxelles-Environnement qui administre le Parc du Cinquantenaire, nous avons décidé il y a plusieurs années de **limiter les événements qui présentaient des nuisances trop importantes sur le site**. C'est dans cet esprit qu'à pareille époque l'an dernier, le Bourgmestre **Vincent De Wolf** a exigé la **limitation des manifestations diverses** qui avaient le Cinquantenaire comme lieu final de dispersion. L'arrivée des beaux jours rimera néanmoins avec l'organisation de différents événements : les 20 km de Bruxelles (le 28 mai), les Fêtes de la musique (le week-end du 10 juin) ou la Fête nationale à l'occasion des 10 ans de règne du Roi Philippe. Des événements populaires différents mais pour lesquels nous avons obtenu une série de garanties visant à réduire au maximum les nuisances engendrées pour les habitants du quartier.

L'objet de ce courrier est de vous tenir informés du fait qu'un **nouvel événement de musique électronique aura lieu sur l'esplanade du Cinquantenaire le 3 juin de 14:00 à 23:00**. Ce projet a été autorisé par le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Etterbeek et de la Ville de Bruxelles après de nombreuses négociations et sous certaines conditions très strictes exigées par Etterbeek :

- L'heure de clôture de **l'événement a été fixée à 23:00**. Le Bourgmestre Vincent De Wolf a en effet refusé que l'événement se tienne jusqu'à 1h, conformément à la demande de l'organisateur.

- **Une étude sonore complète** a été demandée et sera **réalisée durant tout l'événement** afin d'avoir une vue précise des lieux où les nuisances sont les plus fortes pour pouvoir supprimer certaines fréquences en direct mais aussi dans le but d'améliorer tout potentiel futur événement musical à cet endroit.

- **La mise en place de plusieurs systèmes permettant de diriger les basses-fréquences dans une seule et unique direction (vers le public)** et éviter les nuisances du côté droit et gauche ainsi que de réduire la distance à laquelle les basses fréquences seront projetées.

Du point de vue de la sécurité dans le quartier, **les effectifs de police seront présents en conséquence** pour accueillir les milliers de personnes qui se rendront sur place le jour de l'événement et des agents de sécurité privée se chargeront de la sécurité à l'intérieur du périmètre. En ce qui concerne le stationnement, nous avons veillé à ce que l'impact soit réduit au maximum du côté etterbeekois. Il est à noter que l'espace dévolu à l'événement sera accessible au seul public détenteur d'un billet et qu'il vous sera possible de contacter directement l'organisateur la journée de l'événement au **+32 477 09 37 08 pour toute question**.

La veille de l'événement musical, une « soundcheck » sera organisée entre 18h et 20h sur l'Esplanade. **Dans le but de répondre aux interrogations des habitants et d'assister à ce qui a été mis en place pour éviter les nuisances sonores, les organisateurs proposent de vous présenter sur l'esplanade dès 18h**. Les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire via l'adresse participation@etterbeek.brussels

Restant à votre disposition, nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,
Annick Petit

Le Bourgmestre,
Vincent De Wolf